

Futurs députés, les conditions de candidature

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5338 - Mercredi 31 mars 2021 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou
Saisie d'armes sur des individus projetant des attentats terroristes contre le Hirak

Page 16

Antar Daoud, ambassadeur d'Algérie à Paris :

«Des lobbies freinent la coopération algéro-française»

Page 3

Pour se réunifier la Libye doit se dépasser

Par Mohamed Habili

La mission confiée par la communauté internationale, au travers de l'ONU, et appuyée ensuite à l'intérieur par la classe politique libyenne, au gouvernement de transition issu du Forum du dialogue libyen début février, devrait être terminée à la toute fin de cette année. Ce mandat n'est pas négociable, il est impératif. A ce point d'ailleurs qu'on imagine à peine que la date fixée pour la tenue des élections, marquant la fin définitive d'une crise vieille déjà d'une décennie, puisse être seulement reportée, quand ce serait pour des motifs purement techniques. Des obstacles qu'on aurait cru difficilement insurmontables avant le mois de février de cette année sont tombés comme des dominos devant un nouvel exécutif libyen auquel décidément tout semble réussir. C'est ainsi que pour la première fois Egyptiens et Turcs ont communiqué dans la reconnaissance de la nouvelle dyarchie libyenne, incarnée d'un côté par le chef du gouvernement Abdelhamid Dbeibah, et de l'autre par Mohamed el-Menfi le chef du Conseil présidentiel. On ne sait d'ailleurs à qui des deux hommes reviendrait la primauté dans le cas d'un désaccord entre eux, à celui qui tient le rôle de Premier ministre ou de chef de gouvernement, ou à l'autre, dont le rang est apparemment celui d'un président d'Etat.

Suite en page 3

«La loi est figée», selon l'expert Chelghoum

Gestion des risques majeurs : l'Algérie à la traîne



PH.D. R.

Alors que le pays ne cesse de subir, depuis le séisme de Boumerdès en 2003, les effets des catastrophes qui se sont succédé en cascade jusqu'à ce jour, les experts déplorent l'absence d'une politique appropriée pour la gestion des risques majeurs afin de réduire leurs impacts et effets. Page 2

Béjaïa

Grève des travailleurs des recettes des impôts

Page 16



«La Kafrado» de Malika Chitour-Daoudi, publié chez Casbah-Editions

Du sang neuf injecté dans un roman original

Page 7

«La loi est figée», selon l'expert Chelghoum

Gestion des risques majeurs : l'Algérie à la traîne

■ Alors que le pays ne cesse de subir, depuis le séisme de Boumerdès en 2003, les effets des catastrophes qui se sont succédé en cascade jusqu'à ce jour, les experts déplorent l'absence d'une politique appropriée pour la gestion des risques majeurs afin de réduire leurs impacts et effets.

Par Louisa Ait Ramdane

L'expert en gestion des risques majeurs, le Professeur Abdelkrim Chelghoum, est revenu, hier, sur la stratégie de prévention des risques majeurs en Algérie, observant que la loi relative à la gestion des catastrophes naturelles est restée lettre morte, depuis sa promulguée en 2004, après le séisme de Boumerdès en 2003.

De son point de vue, la loi en elle-même est bonne. Elle définit d'ailleurs les risques majeurs auxquels notre pays est exposé. Mais, depuis sa promulgation, aucun texte d'application ne l'a suivie. Cette loi, élaborée après le tremblement de terre de Boumerdès, est figée. Donc, sur le terrain, elle n'a pas servi vraiment à grand-chose. «Cette loi est très bonne, mais elle a juste besoin d'être actualisée en fonction de l'état des lieux et du retour d'expérience», a lancé l'expert, considérant que les risques majeurs sont une question qui relève de la sécurité nationale en

termes de vision, stratégie et de politique. «N'ayant pas été encore suivie de textes réglementaires, cette loi est donc restée pratiquement lettre morte. Ce qui est dommage», a-t-il regretté.

Il a estimé qu'il faut commencer par revoir le statut de la délégation des risques majeurs, qui malheureusement s'est transformée, en 2006, en simple direction générale au ministre de l'Intérieur, alors qu'au début elle était sous l'autorité du Premier ministre. «Ce qui est aberrant», a-t-il regretté. «Il n'y a pas eu le moindre progrès. Il a fallu attendre sept ans, soit jusqu'en 2011, pour installer le premier délégué qui est reparti en 2019», a-t-il déploré, précisant : «Nous avons demandé dans nos recommandations d'étouffer et de renforcer la délégation sur le plan humain et matériel, notamment au point de vue budget, puisque, actuellement, la délégation ne peut rien faire». Il faut travailler dans ce sens, afin que la délégation puisse assurer convenablement son rôle de veille et de contrôle pour le ministère de l'Intérieur, qui est la tutelle de la gestion des risques majeurs de l'aménagement du territoire, a recommandé l'expert.

Il faut donc en finir avec les discours sans suite. Pour le directeur de recherche en génie parasismique et numérique de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB), il reste toujours à insti-



Invité de la REDACTION

ABDELKRIM CHELGHOUM

Directeur de Recherche à l'université de l'USTHB. Expert en génie parasismique et dynamique des sols

tuer les règles d'une stratégie de prévention, de gestion et de protection contre les risques majeurs. Cette stratégie devrait, selon lui, être confiée à un observatoire agissant sous la direction du chef de l'État. «Il serait souhaitable la mise en place d'un observatoire national de veille et de gestion de crise, qui serait au-dessus de tout le monde. Il va travailler d'une manière transversale et verticale et doit dépendre de Monsieur le président de la République», a-t-il ajouté.

Cette gestion est très sérieuse, a estimé l'invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale. «Ce n'est pas un jeu de dames, il y va de l'avenir de cette nation et des ses populations»,

dira-t-il. Si l'activité sismique en elle-même est considérée tout à fait normale, la carte de zonage sismique actuelle doit être revue, de l'avis de l'expert en gestion des risques majeurs. «Dans ce pays on gère la catastrophe, alors

qu'il faut plutôt gérer le risque et gérer le risque c'est anticiper. Il faut revoir en urgence la carte sismique», a suggéré le Professeur Abdelkrim Chelghoum.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 115 nouveaux cas et 5 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 5 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de plus qu'hier (4), portant à 3 089 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une légère hausse, avec 115 cas, soit 5 cas de plus par rapport au bilan d'hier (110), pour atteindre, au total, 117 061 cas confirmés.

R. N.

Coopération Tebboune s'entretient par téléphone avec son homologue nigérien



LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune a eu, hier, un entretien téléphonique avec son frère, le président de la République du Niger, M. Mohamed Bazoum, au cours duquel ils ont évoqué le niveau "exceptionnel" des relations qui lient les deux pays et les moyens de les promouvoir, selon un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a eu un entretien téléphonique avec son frère le président de la République du Niger, M. Mohamed Bazoum", indique le communiqué.

Lors de l'entretien, les deux présidents "se sont félicités du niveau exceptionnel des relations qui lient l'Algérie et le Niger, examiné les moyens de les promouvoir et échangé les vues sur les principales questions d'intérêt commun", précise la même source.

A cette occasion, le président de la République a réitéré "ses vœux au Président Mohamed Bazoum pour la confiance placée en lui par le peuple du Niger frère", conclut le document. R. N.

Service géographie et télédétection de l'ANP Journée d'information sur «la collecte d'informations géo-spatiales»

Le service géographie et télédétection de l'Armée nationale populaire a organisé, hier à Alger, une journée d'information sur «la collecte d'informations géo-spatiales, techniques et technologies nouvelles», laquelle a pour objet de mettre en exergue l'importance de l'information géographique dans la concrétisation du développement national.

Dans une allocution prononcée au nom du général de corps d'Armée, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, à l'ouverture des travaux de cette journée d'information, le général-major, chef du service géographie et télédétection de l'ANP, Omar Farouk Zerhouni, a indiqué que cette manifestation a pour but de «rationaliser les ressources financières de l'Etat dans ce secteur, à travers la valorisation de nos produits et la mise en exergue de leur valeur ajoutée», ajoutant que la conjonction des efforts constituera «un bon départ pour la concrétisation des objectifs escomptés en matière de développement».

Parmi les autres objectifs les

plus importants, poursuit le même responsable, «la vulgarisation des autres organismes de collecte relevant du service géographie et télédétection de l'ANP, à savoir l'Institut national de cartographie et de télédétection (Inct) et le Centre national d'exploitation des satellites de télédétection (Cnest)».

Pour Omar Farouk Zerhouni, la rencontre se veut également une opportunité de vulgariser «les techniques et les technologies nouvelles utilisées dans la production des cartes de pointe, telles les caméras aériennes numériques de haute résolution, les satellites de télédétection et les techniques de géolocalisation».

Pour sa part, le directeur général de l'Inct, le colonel Abdellaoui Hassan, a évoqué le rôle important que joue l'information géographique dans la gestion des territoires et dans l'appui des projets de développement aux différents niveaux, économique, social et sécuritaire.

Il a également souligné que les informations géo-spatiales

précises sont «l'outil essentiel pour la prise de bonnes décisions liées au développement durable du pays».

Organisée à l'Institut national de cartographie et de télédétection (Inct), cette journée d'information est une occasion importante pour se rapprocher des opérateurs locaux et des utilisateurs de l'information géo-spatiale et faire connaître les techniques acquises et les dernières technologies modernes, utilisées dans la production cartographique et géographique, à l'instar de l'utilisation de caméras numériques Haute Définition (HD) pour le tournage aérien et le système de télédétection de données au moyen des technologies laser (LIDAR), considérées comme la dernière technologie pour l'acquisition d'informations géographiques verticales en trois dimensions.

Entre autres technologies modernes utilisées, le responsable militaire a cité l'exploitation de l'imagerie satellite et la télédétection dans divers domaines, en sus d'autres applications liées au positionnement par

satellite, prévus par un projet en cours d'élaboration, afin d'augmenter «la performance pour localiser le positionnement par satellite».

Dans une déclaration à la presse, le colonel Abdellaoui a fait état de «dix-huit stations sur 186 qui reçoivent de façon permanente via les satellites de différents types tels le GPS américain, le GLONAS russe, le BeiDou chinois et le GALILEO européen», ajoutant que «les autres seront déployés prochainement», retardés par la pandémie de coronavirus, a-t-il dit.

Et de préciser que l'Institut qu'il dirige produit plusieurs modèles de cartes, se référant à «la carte de base aux échelles 1/50000 et 1/20000 qui est mise à jour périodiquement et couvre tout le territoire national».

En marge de cette journée d'information, un stand d'exposition a été inauguré par le général-major Omar Farouk Zerhouni, lequel est ouvert aux citoyens pour s'enquérir de tous les produits et des missions de l'Inct et du Cnest.

R. N.

Antar Daoud, ambassadeur d'Algérie à Paris :

«Des lobbies freinent la coopération algéro-française»

■ L'Algérie et la France sont appelées à connaître des «lendemain meilleurs grâce à la volonté politique affichée par les deux chefs d'Etat», a indiqué Mohamed-Antar Daoud, ambassadeur d'Algérie à Paris.

Par Meriem Benchaoua

«**I**l y a en dessous des lobbies qui freinent cette coopération et ne souhaitent pas voir une entente cordiale entre l'Algérie et la France. Ce sont des lobbies organisés, financés par certains milieux que nous connaissons fort bien. Ils n'ont pas intérêt dans un rapprochement entre Alger et Paris. Ils connaissent parfaitement le poids de l'Algérie et de sa diaspora en France, qui englobe la quasi-totalité des secteurs d'activités. On a beau avoir la même religion, appartenir à la même région mais pas forcément les mêmes intérêts», a souligné Daoud dans un entretien accordé, hier, au quotidien «L'Expression». «Les gestes de rapprochement se sont multipliés entre l'Algérie et la France depuis l'élection de Abdelmadjid Tebboune le 12 décembre 2019. La volonté politique affichée par les deux présidents, Tebboune et Macron, est une opportunité inespérée pour évoluer sur un terrain constructif et de manière apaisée», a-t-il ajouté dans le même contexte. «Le couple Algérie-France a bien le droit, après 59 ans, d'en finir avec les malentendus et de baliser la voie à un avenir serein dans l'intérêt de nos deux peuples. Nous n'avons pas le droit de tourner le dos aux interpellations de l'heure. Moi, je dis "assumons-nous", et cela, quels que soient les obstacles qui peuvent s'ériger sur cette voie», a-t-il dit, relevant que «dans les relations entre Etats, à un moment ou à un autre de la

phase de leur développement, peuvent survenir des malentendus, parfois d'appréciation, mais qui peuvent être comparés à des scories, lorsqu'on les prend à bras-le-corps». A ce propos, il a rappelé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en a «clairement dressé le constat, lorsqu'il a déclaré qu'il fallait désormais donner la priorité aux attentes des peuples algérien et français sans rien renier de notre passé commun», soulignant que l'Algérie et la France possèdent chacune de «formidables atouts» à faire valoir dans tous les domaines, que ce soit en matière d'échanges économiques, de coopération, de partenariat, et d'entraide pour le maintien de la paix et de la stabilité dans la région. Daoud a ajouté qu'entre les deux pays «de nouvelles opportunités s'offrent», estimant que «la sagesse recommande de les saisir toutes parce que les enjeux sont importants». Concernant la délégation française conduite par le Premier ministre, Jean Castex, attendue le 11 avril prochain à Alger dans le cadre de la 5^e session du Comité interministériel de haut niveau (Cihh), l'ambassadeur algérien a indiqué que cette rencontre «permettra la signature de quelques accords algéro-français, ainsi que des contacts susceptibles de sortir certains dossiers de l'impasse». Interrogé sur les questions mémorielles entre l'Algérie et la France, Daoud a affirmé que «les relations entre nos deux pays ont connu une nouvelle dynamique grâce à la volonté affichée par les deux présidents», rappelant que ces



Antar Daoud, ambassadeur d'Algérie à Paris

PH.D. R.

questions mémorielles «visent la restitution des restes mortuaires, les archives, l'indemnisation des victimes algériennes des essais nucléaires, les anciens sites d'essais nucléaires français au Sahara et la question des disparus». Selon lui, ces dossiers «ont connu des développements au cours de l'année 2020, à la faveur de la demande officielle formulée par l'Algérie, concernant le rapatriement des restes mortuaires et la restitution des archives (...)». En réponse à une question sur l'opération de récupération des biens algériens en France, l'ambassadeur algérien a indiqué qu'il a remis «il y a quelques jours» au président de la République un dossier sur la situation de tous les biens immobiliers de l'Algérie en France et que «l'ambassade a lancé une opération qui a permis de récu-

pérer des châteaux, des bâtisses et autres grands domaines». «L'important patrimoine qui totalise 46 propriétés doit faire l'objet d'une prise en charge efficiente. Plusieurs options méritent d'être examinées. Certains biens doivent être vendus. J'entends par là, ceux non utilisés, non rentables, en état de délabrement très avancé ou menaçant ruine». Il a ajouté : «La deuxième option consiste en la réhabilitation, le réaménagement et la rénovation de certaines constructions, en vue d'un investissement par location, la réaffectation pour utilité ou intérêt national», a-t-il expliqué, ajoutant que «l'autre possibilité est la mise à disposition de certains biens au profit d'associations activant en direction de notre pays par la communauté nationale établie en France».

M. B.

Autorité nationale indépendante des élections

Futurs députés, les conditions de candidature

Les représentants du peuple à la prochaine APN sont censés respecter un ensemble de conditions pour pouvoir soumettre leur candidature. Certaines personnes, condamnées ou ayant des liens douteux, n'auront plus droit de participer à la course pour un siège à la chambre basse du Parlement. L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a rappelé, dans un communiqué, les conditions à remplir, se référant à l'article 200 de l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral.

Le candidat doit remplir les conditions prévues à l'article 50 de la présente loi organique et être inscrit dans la circonscription électorale dans laquelle il se présente. Pour aspirer au poste de député, il faut avoir au moins 25 ans le jour du scrutin, être de nationalité algérienne, avoir accompli les obligations du ser-

vice national ou en être dispensé. La présente loi spécifie, noir sur blanc, que le candidat ne doit pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive à une peine privative de liberté pour crimes ou délits et non réhabilité, à l'exception des délits involontaires. Mieux encore, le concerné ne doit pas être connu de manière notoire pour avoir eu des liens avec l'argent douteux et les milieux de l'affairisme et pour son influence directe ou indirecte sur le libre choix des électeurs ainsi que sur le bon déroulement des opérations électorales. Les personnes ayant exercé deux mandats parlementaires consécutifs ou séparés, sont interdits de se présenter. Par ailleurs, conformément aux dispositions des articles 201 et 202 de la loi organique relative au régime électoral, le formulaire de déclaration de candidature doit être joint d'un dossier pour chaque candidat figurant sur la liste, est-il indi-

qué. Le dossier doit comporter une attestation justifiant de l'accomplissement du service national ou de tout autre motif légal de son non accomplissement, une copie de la carte d'identité ou d'un passeport, une photographie de l'intéressé, un extrait de l'acte de naissance pour les candidats nés à l'étranger et non inscrits sur le registre national informatisé de l'état civil.

Aussi, il est exigé une copie du PV relatif à la souscription des signatures individuelles des électeurs, établie par le président de la commission électorale de la circonscription électorale.

Une copie de la carte électorale ou du certificat d'inscription sur la liste électorale. Une copie d'un certificat attestant du niveau d'étude a été également demandée. Ladite loi stipule la présentation d'un document attestant du plébiscite du parti politique pour les listes présentées sous l'égide d'un parti ou de plusieurs

partis politiques, ainsi qu'un document justifiant la situation vis-à-vis de l'administration fiscale. Il est également indiqué que la liste des candidats des partis et la liste des candidats indépendants doit être jointes d'une copie du programme de campagne électorale. Le programme en question doit être conforme aux dispositions de la Constitution et de la loi organique relative aux partis politiques. Pour les listes déposées au niveau des délégations de l'Anie auprès des représentations diplomatiques ou consulaires, le dossier de chaque candidat, précise-t-on, doit comporter, en sus des documents ci-dessus, un extrait du casier judiciaire délivré par les autorités du pays de résidence et une copie de la fiche d'enregistrement consulaire.

Par ailleurs, l'article 201 précise que «la déclaration de candidature, faite collectivement, est

LA QUESTION DU JOUR

Pour se réunifier la Libye doit se dépasser

Suite de la page une

Jusqu'à-là, l'idée avait prévalu que si la crise libyenne se prolongeait, c'est parce qu'il y avait trop d'acteurs extérieurs qui s'en mêlaient, dont les intérêts opposés en Libye étaient inconciliables. Or non seulement le nombre de ces acteurs extérieurs s'est beaucoup réduit, se ramenant à deux, à savoir l'Egypte et la Turquie, mais ces deux-là se sont elles-mêmes hâtées de soutenir le processus de règlement en cours. La Turquie a commencé à rapatrier les mercenaires syriens qu'elle avait déployés à l'ouest de la Libye en défense de Tripoli, dont les forces du maréchal Haftar cherchaient alors à s'emparer. Si donc la Libye n'a pas retrouvé son unité à la fin de cette année, ce ne sera pas à cause des ingérences extérieures mais bel et bien en raison de divergences entre Libyens et entre eux seuls. Pour l'heure, on ne peut pas dire que tous les obstacles se soient aplanis devant le pouvoir transitoire libyen. Au contraire, c'est même le plus dur qui se dresse encore devant lui : le désarmement des milices, en premier lieu celles qui depuis 2011 tiennent Tripoli. Imaginons néanmoins que même cette hypothèque soit levée. Qu'un accord soit trouvé en vertu duquel les milices sont soit dissoutes, soit intégrées à une armée nationale unifiée, quelle que soit cette dernière. Même dans ce scénario idéal, la Libye ne serait pour autant totalement tirée d'affaire. Il faudrait encore que le gouvernement, ou plus exactement la dyarchie en charge de la transition, qui dans ce cas aura triomphé de tous les obstacles, déclare la fin de son mandat, autrement dit sa propre dissolution. Pour que la Libye sorte de sa crise existentielle actuelle, il faudrait non seulement que ceux qui aujourd'hui la dirigent réussissent à la conduire à bon port, mais qu'eux-mêmes rendent ensuite le tablier. Ce serait bien la première fois que dans notre région, et même dans le monde, qu'un gouvernement prenant le dessus sur des difficultés énormes, qui plus est en moins d'une année, doit néanmoins céder le pouvoir à des gens dont le seul mal qu'ils se soient donné est celui de se faire élire. Si cela devait quand même arriver, la Libye serait dès ce moment une démocratie accomplie. Mieux, un exemple universel de démocratie. Ce n'est d'ailleurs qu'à ce titre qu'elle pourra se restaurer.

M. H.

présentée par un candidat mandaté par le parti (soit de l'organe central du parti) et par les candidats de la liste indépendante».

Aomar Fekrache

Boukadoum à Madrid :

L'Espagne a une responsabilité historique au Sahara occidental

■ Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a exhorté le gouvernement espagnol à s'impliquer davantage dans le processus de règlement du conflit du Sahara occidental, soulignant que l'Espagne ne pouvait faire fi de sa responsabilité historique vis-à-vis du peuple sahraoui.

Par Hocine B.

Dans un entretien au quotidien espagnol «El País», paru hier, M. Boukadoum a déclaré qu'«il n'est pas aisé» de gérer la situation sur le terrain au Sahara occidental après la rupture par le Maroc du cessez-le-feu, indiquant que «l'Espagne ne pouvait se cacher indéfiniment derrière les Nations unies». Pour le chef de la diplomatie algérienne, l'Espagne doit intervenir. «Je sais que c'est compliqué, mais nous ne pouvons laisser les choses telles quelles 40 ans encore», a-t-il soutenu. Invité à commenter la position de l'Espagne sur la question sahraouie et si Madrid était suffisamment impliqué dans ce conflit, le ministre a répondu : «Je n'ai pas de leçons à donner. L'Espagne ne peut s'exonérer de sa responsabilité historique (...) Il faut que sa position soit plus claire», a-t-il insisté. «Il y a des combats et des morts. C'est dramatique car tous les Sahraouis ont de fortes racines en Espagne, je n'ai ren-

contré personne qui n'ait pas de connexion, y compris les jeunes. Tous parlent espagnol. C'est une question que nous devons aborder plus sérieusement. On prend une résolution, puis une autre... qui ne mène à rien, seulement au blocage et on sait déjà qui bloque. Certains pays passent leur temps à insulter», a-t-il dénoncé.

Le ministre des Affaires étrangères a effectué, lundi, une visite de travail à Madrid, à l'invitation de son homologue espagnole, Arancha Gonzalez Laya. Cette visite s'inscrit dans le cadre des consultations traditionnelles et régulières entre les deux pays, signataires, depuis 2002, du «Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération».

La visite vise à développer davantage le dialogue politique et le partenariat stratégique entre les deux pays sur l'ensemble des questions et dans tous les domaines d'intérêt commun, notamment dans le contexte global actuel marqué par des crises pluridimensionnelles. H. B.



Tourisme/Remédier aux insuffisances en matière d'hébergement

Plus de 220 ZET prêtes à accueillir des projets touristiques

L'Algérie compte 225 Zones d'expansion touristique (ZET) d'une superficie dépassant 56 000 hectares dans différentes wilayas du pays et qui peuvent être affectées à la réalisation de projets, en vue de remédier aux insuffisances relevées en matière d'hébergement et pouvoir concrétiser le développement durable hors hydrocarbures.

Le directeur général du tourisme au ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Moussa Benthamer, a révélé, lors d'une rencontre organisée récemment avec les directeurs de tourisme de wilaya, que «le foncier touristique en Algérie est riche de 225 ZET, dont 166 implantées dans les régions côtières, 36 dans les régions montagneuses et 23 dans les régions sahariennes».

Le même responsable a affirmé que «le secteur tend à créer au moins une ZET dans chaque wilaya du pays, d'autant que certaines wilayas manquent toujours de telles zones qui lui permettent de réaliser des structures et établissements touristiques et hôteliers dans lesquels les spécificités de chaque région sont prises en compte».

L'exploitation de ces sites repose essentiellement sur «la mise à disposition de plans et d'importants moyens financiers, en vue de la réalisation des projets d'aménagement qui nécessitent, selon lui, d'associer, à l'avenir, les investisseurs».

A cet effet, le même responsable a fait savoir que «pendant la semaine écoulée, un dossier sur ce point a été envoyé au Secrétaire général du gouvernement, en vue d'inscrire l'approbation pour 27 nouvelles ZET», ajoutant que «196 ZET parmi 225 ZET ont bénéficié, à ce jour, d'opérations d'élaboration de plans, dont 39 plans

sont en cours de validation au niveau des wilayas et 64 autres en cours d'élaboration».

Le DG a fait état aussi de «l'octroi des droits de concession aux investisseurs, en vue de la réalisation de leurs projets dans 365 terrains en dehors des ZET et de 58 autres dans ces sites dans 24 wilayas du pays».

Évoquant l'investissement touristique, le responsable a rappelé que jusqu'à fin 2020 «la commission sectorielle des projets a approuvé 2 580 projets touristiques à même de créer 325 000 lits et plus de 170 000 emplois permanents», précisant que «les travaux de réalisation de 87 d'entre eux ont été achevés, 800 autres projets touristiques sont en cours de réalisation et 308 autres sont à l'arrêt pour des raisons techniques liées essentiellement aux permis de construire et au financement».

Et d'ajouter que «1 229 projets touristiques n'ont pas encore démarré faute de financement par les banques», soulignant que «tous les projets en cours respectent les spécificités des régions concernées».

A ce jour, «des conventions ont été signées avec 12 établissements bancaires publics, dont la majorité a donné son aval pour le financement de 455 projets touristiques pour une valeur de 138 milliards de dinars», a-t-il fait savoir, précisant que le pays comptait, jusqu'à fin 2020, 1 500 hôtels d'une capacité totale de 127 000 lits.

Des projets thermaux pour combler les lacunes

Concernant les projets en cours de réalisation au niveau des sites thermaux,

le responsable a indiqué que le pays comptait 288 sources thermales, dont 50 pouvant faire l'objet d'investissement vu leur «excellente qualité», rappelant l'existence de trois complexes de thalassothérapie en Algérie : un dans la capitale, à Sidi Fredj, et deux autres à Oran.

A cette occasion, il a appelé les investisseurs à se lancer dans ce type de projets, eu égard aux grandes potentialités que recèle l'Algérie dans ce domaine susceptible de contribuer au développement du tourisme et à la création de richesse et d'attirer des touristes.

Le même responsable a rappelé que le secteur avait, jusqu'à ce jour, accordé 92 concessions aux investisseurs pour l'exploitation des sites thermaux, ajoutant que le même secteur comptait actuellement 29 établissements thermaux, dont huit relevant du secteur public, certaines communes ayant 34 hammams traditionnels qui nécessitent une réhabilitation et une modernisation en adéquation avec les normes en vigueur.

M. Benthamer a également mis en exergue «la vocation» des citoyens pour ce genre de loisirs, en quête de confort, sachant que les établissements thermaux connaissent une affluence de «plus de trois millions et 500 000 personnes par an», relevant que le nombre de projets thermaux, en cours de réalisation, s'élève à «30 projets», lesquels sont à même de fournir 3 800 lits et de créer 2 150 postes d'emploi permanents.

Par ailleurs, l'Algérie compte 588 plages dans 14 wilayas côtières, dont 362 sont autorisées à la baignade, vu les commodités, la sécurité et les structures nécessaires disponibles, tandis que le nombre d'estivants ayant afflué, entre le

15 août et le 31 septembre, sur les plages a atteint plus de 40 millions, selon les statistiques officielles, en dépit de la pandémie de Coronavirus.

D'autre part, 150 000 Algériens ont visité les régions sahariennes entre octobre 2020 et février 2021.

Le même responsable a en outre mis en évidence l'importance d'introduire le plan de qualité dans tous les établissements hôteliers et touristiques, afin d'améliorer les prestations en fonction des exigences des clients, rappelant que 3 500 agences de tourisme et de voyages activent sur le terrain, tout en plaidant pour le soutien de la formation et la mise à disposition des guides touristiques.

Le nombre de guides actuels est estimé à 149, dont 113 locaux, a-t-il fait savoir, faisant état de l'élaboration en cours d'un décret exécutif en la matière, lequel est à même d'unifier le travail des guides touristiques locaux et de ceux exerçant au niveau national.

Les efforts du secteur du Tourisme, ajoute-t-il, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) (2008-2030) qui a été mis à jour lors des Assises nationales du tourisme en 2018. Ce schéma se dessine autour de quatre axes principaux, à savoir la promotion de l'offre touristique à travers la réalisation de nouvelles destinations d'excellence, la gouvernance des destinations touristiques dépendant de la bonne gestion et l'innovation, l'introduction des technologies modernes et de la numérisation pour la promotion de la destination touristique, ainsi que le développement de l'artisanat traditionnel.

Lina B.

Hemdani : le secteur agricole déterminé à renforcer les échanges

Cap sur le troc et l'exportation des produits agricoles vers les pays du Sahel

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a souligné, mardi à partir de Tamanrasset, que son département veillait à relancer les échanges des produits agricoles à travers le commerce de troc et l'exportation au niveau des régions frontalières et à renforcer les relations commerciales avec les pays du Sahel africain.

Par Salem K.

Présidant l'ouverture de la rencontre nationale sur l'exportation des produits agricoles et le commerce de troc avec les pays du Sahel africain, le ministre a souligné l'importance de cet espace de débat dans la présentation des propositions et visions pour le renforcement du rôle des entreprises ainsi que la création et la dynamisation de l'Office de développement de l'agriculture saharienne (Odas).

L'Office constitue un moyen structurel efficace pour le développement des produits stratégiques agricoles et la promotion du portefeuille immobilier accordé par l'Etat à travers sa revalorisation, a ajouté le ministre.

Les régions sahariennes du pays constituent l'un des leviers de l'économie agricole et nationale, de par la production qu'elles offrent dans différentes filières, de nombreux espaces du Sud étant devenus des pôles agricoles par excellence avec une valeur de production de plus de 837 milliards de DA, soit près de 24 % de la valeur de la production agricole globale (3 500 milliards de DA), a indiqué M. Hemdani.

A cet effet, les cadres incitatifs ont été lancés à travers la promotion des produits et des chaînes des valeurs, le développement des systèmes d'irrigation et la création de mécanismes de relance de la dynamique de développement dans ces régions.

Le secteur œuvre, entre autres, à élargir les réseaux des entreprises qui activent dans la transformation des produits alimentaires et la promotion de leurs activités, en veillant à les distribuer de manière à répondre aux besoins des producteurs, selon le ministre.

Pour le ministre, ces mesures permettent d'assurer la complémentarité entre les filières agricoles et agroalimentaires, à tra-

vers l'encadrement de toutes les initiatives et la coordination entre les secteurs public et privé, dans l'objectif de mieux valoriser la production agricole et d'offrir des opportunités favorables à l'exportation.

Cette rencontre est une occasion pour échanger sur les efforts supplémentaires à déployer dans ces domaines vitaux, notamment ceux liés aux échanges avec les pays voisins du Sahel, fondés généralement sur le système de troc, ajoute M. Hemdani.

Hérité des ancêtres, ce système nécessite la garantie d'une compatibilité entre les besoins de la population en termes de fourniture de revenus économiques et de développement des conditions de vie et de stabilité, d'une part, et les exigences des cadres légaux et réglementaires dans le domaine des échanges commerciaux (notamment le troc), d'autre part.

Création de plateformes logistiques pour faciliter les échanges commerciaux

Ledit système exige également aux entreprises concernées de mettre en place des mécanismes à même de créer un climat propice à l'investissement, notamment celui qui est orienté vers la mise en place de plateformes logistiques telles les chambres froides et les infrastructures nécessaires pour faciliter ces échanges commerciaux.

«Le secteur prendra en ligne de compte les recommandations émises par les professionnels, ce qui permettra de rattraper les insuffisances dans le cadre de la coordination entre les secteurs concernés par les opérations d'exportation et le système de troc», a affirmé le ministre.

Cela se traduira, a-t-il précisé, par le développement des mécanismes qui garantissent et sou-



tiennent la création d'un climat favorable, en particulier dans les régions du Sud, voisines des pays africains, à travers des échanges commerciaux, dans le but de renforcer la sécurité alimentaire, fournir des revenus et assurer la stabilité pour les habitants de ces zones.

Cette rencontre revêt une importance majeure pour le secteur, en particulier, et pour l'économie nationale, en général, au regard des retombées qu'elle aura sur le développement et la stabilité des pays du Sahel, a estimé le ministre.

L'Etat, a-t-il dit, a établi les aspects juridiques et réglementaires régissant les exportations et les échanges dans le cadre du troc, qui revêt un caractère exceptionnel en ce qu'il facilitera l'approvisionnement des populations de certaines wilayas du Sud en produits pouvant être échangés selon la réglementation en vigueur.

De plus, les moyens de trans-

port et d'organisation des marchés nécessaires à l'opération ont fait l'objet d'un examen.

La feuille de route du secteur 2020-2024 impose de soutenir l'investissement et d'améliorer les conditions d'accès à l'exportation, notamment pour certains produits agricoles bénéficiant d'avantages préférentiels, a souligné M. Hemdani.

Le secteur s'emploie à encourager l'investissement dans le domaine agricole, à promouvoir le développement dans le cadre de la coordination intersectorielle et à rendre les mesures prises plus attractives pour les investisseurs et les industriels porteurs de projets au service de l'intégration entre les filières agricoles et agroindustrielles, selon le ministre.

La rencontre a vu la participation de ministres, des ambassadeurs des pays africains voisins de l'Algérie, des ambassadeurs d'Algérie dans ces pays, de représentants du patronat et

d'associations professionnelles, de directeurs d'établissements financiers et de banques, de présidents de cours et d'opérateurs publics et privés. S. K.

Finances La Cnep-banque ouvre des agences dans les dix nouvelles wilayas du Sud

LA CNEP-BANQUE a annoncé, hier dans un communiqué, sa décision d'ouvrir de nouvelles agences dans les chefs-lieux des 10 nouvelles wilayas situées au sud du pays, qui distribueront l'ensemble de la gamme des produits classiques de la banque et seront aussi dotées de fenêtres de la finance islamique.

Se disant soucieuse de se rapprocher de ses clients, la Cnep-Banque a annoncé «la décision de sa direction générale d'ouvrir de nouvelles agences dans les chefs-lieux des 10 nouvelles wilayas d'Algérie», précise la même source. Il s'agit des wilayas de Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El M'Ghair, et El Menia.

«Ces agences, qui distribueront l'ensemble de la gamme des produits classiques de la banque, seront aussi dotées de fenêtres de la finance islamique pour commercialiser ses nouveaux produits», a fait savoir la Cnep-Banque.

Elles viendront ainsi enrichir le réseau de cette banque qui compte 219 agences.

K. N.

Pétrole

Le baril de Brent à 64,63 dollars

Les prix du pétrole étaient en légère baisse hier, après le déblocage du canal de Suez lundi soir et alors que se profile demain la prochaine réunion des pays producteurs de l'Opep+.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 64,63 dollars à Londres, en baisse de 0,54 % par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour le même mois perdait 0,71 %, à 61,12 dollars.

Des navires ancrés en Méditerranée depuis près d'une semaine ont entamé lundi soir la traversée du canal de Suez, déblocage après la remise à flot de l'Ever Given, un porte-conteneurs géant qui obstruait cette voie cruciale pour le commerce maritime.

La fin de l'incident de Suez signifie une augmentation de l'offre de pétrole, soulignent des analystes, ce qui a pour effet de peser sur les prix.

La vigueur du dollar, qui profite des perspectives plus posi-

tives aux Etats-Unis que dans le reste du monde, lestait également les cours du brut, ces derniers devenant mécaniquement plus onéreux pour les investisseurs munis d'autres devises.

D'autres analystes expliquent que l'attention du marché se concentre sur la prochaine décision de l'Opep+ en matière de politique de l'offre d'or noir.

Les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs dix alliés via l'accord Opep+, emmenés respectivement par

l'Arabie saoudite et la Russie, se retrouvent à l'occasion d'un sommet ministériel demain, afin de décider de l'évolution de leurs coupes volontaires de production de pétrole à compter du mois de mai.

Nombre d'analystes tablent sur une prolongation de l'accord actuel de réduction drastique de leur offre de brut de l'ordre de 7 millions de barils par jour, de même que du retrait saoudien d'un million de barils par jour, en place depuis février.

Hani G.

Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes

La justice et la police judiciaire face au défi de la lutte contre la traite humaine

■ L'ambassadrice du Royaume-Uni en Algérie, Sharon Wardle, en sa qualité de sponsor de ce projet de formation, a mis en avant les efforts des pouvoirs publics algériens dans la lutte contre le crime de la traite des personnes dont les retombées pèsent sur l'ensemble des pays sans exception.

Par Fatah B.

Le président du Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes,

Constantine Signature de 9 conventions de coopération entre le bureau de wilaya de l'UNPE et des associations

NEUF CONVENTIONS de partenariat ont été signées lundi entre le bureau de wilaya de l'Union nationale du patronat et des entrepreneurs (Unpe) et neuf associations dans la circonscription administrative Ali-Mendjeli (Constantine)

S'exprimant lors de la cérémonie de signature de ces conventions, le chef du bureau de wilaya de l'Unpe, Abdellah Benarab, a indiqué que celles-ci constituent «une première du genre au niveau de cette organisation», soulignant «la volonté de l'Etat de constitutionnaliser le rôle de la société civile dans le cadre de la nouvelle Algérie, nécessitant une évaluation globale du statut des associations de manière à les impliquer dans la consécration de la démocratie et le renforcement de la stabilité du pays». M. Benarab a précisé que ces conventions ont été signées avec le club sportif amateur de Constantine, le réseau national de l'accompagnement des jeunes, la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs (Fnje), l'association «Ness El Kheir», l'association Afak, l'Organisation nationale de promotion et du travail social, le Croissant-Rouge algérien (CRA), l'association caritative «Raja» et «Rouad El Moustakbel». La signature de ce genre de convention est susceptible d'«accompagner les associations pour atténuer les obstacles auxquels elles sont confrontées et les soutenir financièrement et administrativement pour les promouvoir et les mettre au service de la société», a ajouté M. Benarab.

La consécration et le renforcement du rôle de la société civile nécessite de mettre en place des mécanismes appropriés pour la promotion de ce partenaire social à travers l'encadrement adéquat et une bonne organisation, a-t-il soutenu. De son côté, le chef du bureau de wilaya de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, Mustapha Belatreche, a estimé que cette initiative est «un grand pas vers l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME)».

Ouali N.

Lamine El Hadj, a déclaré, lundi depuis la wilaya d'El Oued, que les dispositifs de justice et de police judiciaire des services sécuritaires visaient à faire aboutir les efforts nationaux consentis en matière de lutte contre la traite des personnes.

S'exprimant à l'ouverture d'un workshop «Simulation d'un procès de crime de traite humaine» à la salle de conférences au complexe touristique «La gazelle d'or», M. El Hadj Lamine a fait savoir que ces deux secteurs (Justice et Police judiciaire) jouaient un rôle primordial dans la lutte contre cette criminalité, eu égard à la nature de leurs missions.

Le président du Comité a indiqué que les travaux de ce troisième workshop régional s'inscrivent dans le cadre du plan de travail triennal (2019-2021), visant en premier lieu, la coordination entre ces deux secteurs à travers l'introduction d'exercices d'application, outre le lancement de concertations entre les intervenants en se rapprochant davantage des faits réels de cette criminalité englobant, entre autres, l'esclavage, l'exploitation sexuelle et le travail forcé.

Et d'ajouter que cette rencontre se veut un espace encadré permettant aux participants de prendre connaissance des

concepts vagues et des questions techniques en suspens en matière juridique liées au crime de la traite des personnes, notamment en ce qui concerne la définition des missions de chaque intervenant, à commencer par la découverte de l'état, en passant par la poursuite des auteurs et enfin la protection des victimes.

Le président du Comité a mis l'accent sur l'importance d'œuvrer par «le système d'aiguillage» qui englobe l'ensemble des mécanismes à même de mieux prendre en charge les victimes, vu qu'il définit clairement la responsabilité de chaque organe des instances intervenantes, étant donné que toute politique efficiente pour la prise en charge des victimes de traite dépend en fonction de la prise en charge médicale, matérielle et psychologique des victimes.

De son côté, l'ambassadrice du Royaume-Uni en Algérie, Sharon Wardle, en sa qualité de sponsor de ce projet de formation, a mis en avant les efforts des pouvoirs publics algériens dans la lutte contre le crime de la traite des personnes dont les retombées pèsent sur l'ensemble des pays sans exception.

Rappelant que 70 % des victimes de la traite des personnes sont des femmes et des filles, la



diplomate britannique a affirmé que l'Algérie avait évolué dans le traitement de ce dossier épineux.

Dans le même sillage, M^{me} Wardle a mis l'accent sur la bonne exploitation des réseaux sociaux pour la lutte contre ce crime transcontinental, ajoutant que ce phénomène a atteint son paroxysme avec la propagation des moyens de communication, ce qui a facilité l'accès des criminels aux victimes.

L'ambassadrice a mis l'accent sur l'impératif de contrôler et

d'accompagner les réseaux sociaux, milieux favorables pour commettre ces crimes.

A rappeler que l'atelier de formation «Simulation du procès de la traite des personnes», abrité au complexe touristique la Gazelle d'or les 29 et 30 mars courant, était organisé par le Comité national de la prévention et la lutte contre la traite des personnes, en collaboration avec le bureau de l'ONU pour la lutte contre la drogue et la criminalité.

F. B.

Alphabétisation

Mécanismes d'accompagnement pour la création de micro-entreprises

Les participants aux travaux d'une conférence de sensibilisation organisée par l'association algérienne d'alphabétisation «Iqraa» ont mis l'accent, lundi à Alger, sur l'importance de la formation et de l'accompagnement des diplômés des classes d'alphabétisation, à même de leur permettre la création de micro-entreprises.

La rencontre a vu la participation de cadres de l'association ainsi que des représentants des différents dispositifs d'emploi et de secteurs ministériels.

Les conférenciers ont recommandé d'encourager ces diplômés, particulièrement les femmes, à rejoindre les centres de formation professionnelle pour obtenir une qualification.

Dans ce sillage, les participants ont appelé également à l'accompagnement de cette catégorie, mettant l'accent sur l'importance de leur faciliter l'accès à des micro-crédits pour la réalisation de leur projets.

Appelant à l'enrichissement du guide de formations qualifiantes en y ajoutant de nou-

velles spécialités en faveur des diplômés des classes d'alphabétisation, informatique notamment, les participants ont insisté sur l'implication de la société civile dans les programmes de sensibilisation en termes d'alphabétisation, de formation et d'accompagnement de la femme dans la gestion et la création de micro-entreprises.

Intervenant à l'occasion, le président de l'Association «Iqraa», Hocine Khalid, a appelé à l'inclusion de l'alphabétisation «numérique» pour se mettre au diapason des dernières avancées des TIC et contribuer à l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD). M. Khalid a insisté, dans ce sens, sur l'importance d'intégrer le facteur académique et scientifique dans le domaine de l'alphabétisation.

A cette occasion, le directeur de la formation continue et des relations intersectorielles au ministère de la Formation professionnelle, Necib Mourad, a rappelé la mise en place de plusieurs mécanismes dans le

cadre des programmes de formation en faveur de différentes catégories de la société selon les besoins et les niveaux d'éducation, afin d'acquérir des compétences professionnelles leur permettant l'intégration dans la vie socio-économique.

Dans une allocution lue en son nom par M. Necib, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha, a rappelé que le secteur avait mis en place, en 2008, le dispositif d'«Alphabétisation-qualification professionnelle» destiné aux jeunes n'ayant jamais rejoint les bancs de l'école ou l'ayant quittée tôt et ce, dans le but de concrétiser la politique nationale visant la promotion de cette catégorie à travers son insertion sociale.

Ce dispositif qui est, en effet, un trait d'union entre l'alphabétisation et la formation professionnelle tend, précise M. Necib, à alphabétiser cette catégorie en lui inculquant les principes essentiels comme la lecture et les calculs avant d'ap-

prendre un métier en coordination avec l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (Onaea) ainsi que les associations actives dans la matière, notamment «Iqraa».

Les efforts du secteur de la Formation professionnelle ne s'arrêtent pas à l'attribution de diplômes de qualification à cette catégorie, mais il œuvrera plutôt à son accompagnement notamment en termes d'entrepreneuriat dans le cadre du programme de contribution à l'insertion professionnelle des jeunes et à la lutte contre le chômage, engagé par le secteur et ce, à travers la création de la maison d'accompagnement et d'insertion professionnelle au niveau de chaque wilaya.

La maison d'accompagnement se veut un «espace» d'échange et d'accompagnement des jeunes en vue de leur insertion avec la participation des différents dispositifs d'appui à l'emploi au profit des jeunes porteurs de projets dont l'Angem, la Cnac et l'Anade.

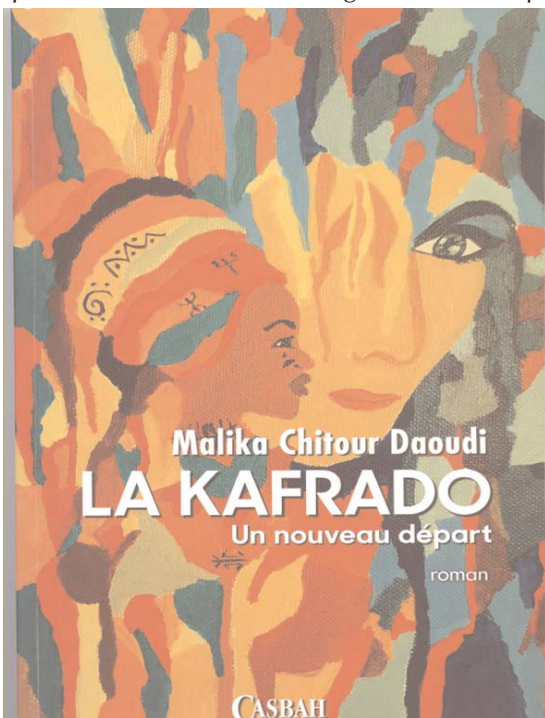
Ali N.

«La Kafrado» de Malika Chitour-Daoudi, publié chez Casbah-Editions

Du sang neuf injecté dans un roman original

■ C'est à une immersion dans un univers très particulier, celui d'une femme-colon pas comme les autres dans les premières décennies de l'Algérie sous occupation coloniale, auquel nous invite Malika Chitour-Daoudi à travers les pages de «La Kafrado».

PH/D.R.



narration, l'auteur invitait à tour de rôle les deux personnages principaux, Francesca et Dorato, à s'exprimer à la première personne.

«Originalité», celle du sujet, du ton et de la narration serait le maître mot de «La Kafrado» de Malika Chitour-Daoudi, qui recèle quelques lacunes inhérentes à une première œuvre, mais aussi tous les éléments d'un roman qui appelle à être lu par le plus grand nombre.

«La Kafrado», roman de Malika Chitour-Daoudi, 206 pages, 750 DA, Casbah-Editions. N. S.

ARTS

De Dakar à Genève, les femmes s'emparent du street art

Face à la fermeture des lieux culturels, le Festival du film et forum international sur les droits humains s'est emparé la semaine dernière des rues de Genève. Bien qu'organisé en ligne, Covid-19 oblige, le FIFDH 2021 avait invité la graffeuse sénégalaise Zeinixx et deux artistes suisses à réaliser une fresque géante sur un mur, dans le cadre de la Semaine de l'égalité.

Zeinixx vient tout droit de Dakar, elle se présente :

«Ok, moi c'est Zeinixx LFDAM, première femme à faire du graffiti au Sénégal. C'est un honneur pour moi d'être ici à Genève, et de représenter la Hip Hop Girl Scene».

L'idée est simple : faire vivre les luttes féministes dans l'espace public. «Les femmes sont visibles dans l'espace public, ce n'est pas l'affirmer, c'est le confirmer. Avec cette fresque gigantesque derrière nous, je pense que cela a été bien confirmé, puisqu'il y a eu trois femmes sur ce mur pendant une dizaine de jours».

Le Street Art est un milieu où les femmes sont loin d'être majoritaires. Mais Europe ou Afrique, les combats féministes sont les mêmes, à divers degrés, voilà le message que voulaient faire passer les graffeuses sénégalaise et suisse Amikal et Nadia Seika : «Oui, c'est pour dire que les femmes sont belles et bien là. Malheureusement, c'est encore une cause pour laquelle on est obligé de revendiquer aujourd'hui, car on est bien loin de l'égalité». Et pour la 19^e édition du festival, la deuxième en période de pandémie, il était important d'être physiquement présent, même si les organisateurs ont su investir de nouveaux canaux numériques, vidéo et audio, comme l'a expliqué Boris Mabillard, responsable des débats FIFDH 2021.

R. C.

Sandrine Delorme

Par Nadjib Stambouli

Dans ce premier roman de l'auteur, édité chez Casbah-Editions, le lecteur est convié à suivre le parcours pour le moins tumultueux de Francesca, une sicilienne fuyant Angelo son compagnon violent. Elle viendra s'installer à Annaba, avec sa nouvelle amie, Dorato, esclave qu'elle a adoptée après l'avoir

achetée puis libérée. Elle acquerra dans sa ville d'adoption un grand domaine qu'elle nommera Kafrado, assemblage d'initiales de personnages désormais très proches avec lesquelles elle aura à vivre toutes les péripéties, obstacles et coups bas saupoudrés sur le chemin de son acquisition terrienne. Considérée et accueillie comme une bienvenue par les uns, elle est surtout vue comme

une intruse par d'autres, des esprits malveillants qui ne reculent devant rien pour récupérer l'objet de leurs convoitises, les terres fertiles qu'elle a commencé à fructifier. Autour de ces manigances s'agit une nuée de personnages peu recommandables, à l'instar de Bruno le Maltais, qui s'avèrera moins dangereux que prévu et surtout d'un certain Pelissandre, capable des pires coups bas et attaques foudroyées pour parvenir à ses fins. Bien sûr, la force du mal n'est pas seule à activer. Face à eux, Francesca est entourée de son inséparable amie Dorato l'Africaine mais aussi de Kader et de membres de sa famille, un notable local imprégné des idées et de l'action résistantes.

Incendies, meurtres, complots avortés, tous les ingrédients d'un thriller palpitant sont disséminés tout au long de ce roman original, au moins pour avoir réuni des cultures différentes des deux rives de la Méditerranée, le tout sur fond d'ancrage civilisationnel africain, avec les invocations de Dorato. Ce sont des aventures restituées de manière très compacte, trop même, jusqu'à faire égarer le lecteur dans un labyrinthe inextricable de faits et de méfaits. On retiendra, en filigrane, la description de femmes battantes, combattives, qui ne se résignent jamais et s'il fallait absolument découvrir un message inséré dans l'œuvre, ce serait bien celui-là. L'autre originalité du roman réside dans le style de

Cinéma/Hommage

Un cycle spécial Federico Fellini à la Cinémathèque d'Alger

La Cinémathèque algérienne annonce la programmation, dans sa salle de la capitale, d'un cycle de projections en hommage à Federico Fellini, l'un des plus illustres réalisateurs italiens du XX^e siècle, disparu en 1993. Pour la célébration du centenaire de la naissance du réalisateur, le programme prévoit, du 30 mars au 8 avril, la diffusion

des œuvres de Federico Fellini ainsi qu'une exposition d'affiches et publications consacrées au parcours de ce grand nom du cinéma italien. «Strada» (1954), «Il bidone» (1955), «Huit et Demi» (1963), «Les Nuits de Cabiria» (1965) ou encore «La cité des femmes» (1980), sont parmi les films programmés à la Cinémathèque algérienne.

Considéré comme l'un des cinéastes les plus célèbres du cinéma italien, Federico Fellini a marqué de son empreinte le cinéma de son pays auquel il a légué une riche filmographie entre longs et courts métrages. Plusieurs de ses films ont été distingués, dont «La dolce vita», Palme d'or au Festival de Cannes 1960 et il avait également décroché quatre fois

l'Oscar du meilleur film en langue étrangère à Hollywood pour la «Strada», «Les nuits de Cabiria», «Huit et demi» et «Amarcord». En mars 1993, à quelques mois de sa mort, l'Académie des arts et sciences du cinéma lui a attribué un «Oscar d'honneur» en appréciation de l'un des maîtres de l'écran pour l'ensemble de son œuvre.

Racim C.

Film

Godzilla vs Kong, le choc des titans

C'est un choc des titans que proposent les studios Warner. «Godzilla vs Kong», l'affrontement tant attendu entre les deux monstres du cinéma.

Dans ce nouvel opus, les producteurs de Kong entreprennent un voyage pour retrouver le foyer du gorille. En route, ils rencontrent Godzilla, qui se dirige aussi vers une situation périlleuse. L'acteur Julian Dennison joue

le rôle de Josh, un allié de Godzilla. «Ces deux titans qui s'affrontent. Godzilla contre King Kong. Si vous pouvez aller au cinéma, ou si vous le regardez sur votre tablette ou votre téléphone, vous voulez voir Godzilla et King Kong s'affronter. C'est vraiment cool que nous ayons pu faire ce film de mastodontes. Nous avons aussi mis une bonne symbolique derrière, avec des personnages géniaux, en tra-

vailant avec Millie et Brian. C'était vraiment cool».

L'acteur Bryan Tyree Henry y tient le rôle de Bernie, toujours dans l'équipe de Godzilla. «Ça valait le coup, surtout que nous étions dans la même équipe. Julian et moi étions dans l'équipe Godzilla. On savait où on était. On savait qui on était. On savait qui on assistait. On savait pour qui on allait et venait. Je ne vais pas dire que c'était comme

«West Side Story», mais c'était un peu comme «West Side Story», parce qu'il y avait l'équipe Kong qui disait «On veut aller au milieu de la Terre» et l'équipe Godzilla qui disait «On dirige la Terre». C'était facile. On savait déjà qui était le plus fort, c'est tout».

Réalisé par Adam Wingard, «Godzilla vs. Kong» est sorti le 24 mars au niveau international et le 31 mars aux États-Unis.

R. C.



Birmanie

Plus de 500 morts, les factions rebelles menacent la junte

■ Plus de 500 civils ont été tués par les forces de sécurité depuis le coup d'État du 1^{er} février en Birmanie, où les factions rebelles armées menacent de rejoindre la contestation anti-junte si le bain de sang se poursuit.

Par Mourad M.

Sourds aux condamnations et aux sanctions occidentales, les généraux birmans poursuivent leur répression meurtrière pour tenter de stopper les manifestations pour la démocratie et les grèves qui secouent le pays depuis leur putsch du 1^{er} février contre le gouvernement civil d'Aung San Suu Kyi.

510 personnes, dont de nombreux étudiants et des adolescents, sont tombées sous les balles des policiers et des militaires ces deux derniers mois, d'après l'Association d'assistance aux prisonniers politiques (AAPP).

L'ONG précise que le bilan «est probablement beaucoup plus élevé», d'autant que des centaines de personnes arrêtées sont portées disparues.

Samedi, journée des forces armées birmanes, au moins 107 civils, dont sept mineurs, ont été tués.

Face à ce bain de sang, plusieurs factions rebelles ont menacé hier de prendre les armes contre la junte.

«Si les forces de sécurité continuent à tuer des civils, nous collaborerons avec les manifestants et nous riposterons», ont-elles écrit dans un communiqué commun signé notamment par l'Armée d'Arakan (AA), un groupe armé fort de plusieurs milliers d'hommes et doté de moyens très importants.

«La situation risque d'évoluer vers une guerre civile totale», a commenté auprès de l'AFP Debbie Stothard, de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH). «La junte ne veut rien céder et des contestataires, largement paci-

fiques jusqu'à présent, sont tentés d'appeler à l'aide des factions armées pour se protéger».

Depuis l'indépendance de la Birmanie en 1948, une multitude de groupes ethniques est en conflit avec le gouvernement central pour obtenir plus d'autonomie, l'accès aux nombreuses richesses naturelles du pays ou une part du lucratif trafic de drogue.

L'armée avait conclu ces dernières années un cessez-le-feu avec certains. Elle avait même retiré mi-mars l'AA de sa liste des organisations terroristes.

Mais ce week-end, la junte a lancé des raids aériens dans le sud-est du pays, ciblant l'un des plus grands groupes armés, l'Union nationale karen (KNU), après que cette dernière s'est emparée d'une base militaire, tuant plusieurs soldats.

Il s'agit des premières frappes de ce type dans cette région depuis 20 ans.

Environ 3 000 personnes ont fui les violences pour tenter de se réfugier en Thaïlande voisine, d'après des organisations locales.

Mais les autorités thaïlandaises les ont refoulées, a affirmé à l'AFP Hsa Moo, une militante karen des droits humains. «Elles leur ont fait savoir qu'ils devaient rentrer chez eux, qu'il n'y avait plus de combats», a indiqué l'activiste qui a pourtant fait état de nouveaux raids aériens lundi soir.

Selon elle, la Thaïlande bloque aussi les organisations humanitaires, dont le Haut commissariat aux Réfugiés (HCR) qui souhaite rencontrer les réfugiés.

Tanee Sangrat, porte-parole du ministère thaïlandais des Affaires étrangères, a démenti ces informations. «Nous continuerons de nous occuper de ceux qui se trouvent du côté thaïlandais tout en évaluant l'évolution de la situation et les besoins



sur le terrain», a-t-il déclaré.

La police thaïlandaise a pour sa part déclaré avoir intercepté 10 colis contenant une centaine de grenades et 6 000 cartouches destinées à la ville frontalière de Tachileik.

En attendant, la protestation se poursuit en Birmanie avec de nouvelles tactiques de résistance.

Des appels à «une grève des ordures» ont été lancés hier pour que les habitants jettent leurs déchets dans les rues et bloquent les carrefours routiers.

A Rangoun, la capitale économique, certains axes étaient encombrés de débris, surmontés parfois de petits panneaux : «On a besoin de démocratie», d'après des images diffusées par les médias locaux.

Face à l'aggravation de la situation, Washington a annoncé la suspension immédiate de l'accord-cadre sur le commerce et les investissements, conclu en 2013 avec la Birmanie, et ce, jusqu'au rétablissement d'un gouvernement «démocratiquement élu».

La France a dénoncé «la violence aveugle et meurtrière» du régime et exigé la libération de «tous les prisonniers politiques»,

notamment Aung San Suu Kyi, toujours mise au secret.

Londres a pour sa part demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU, qui se déroulera aujourd'hui à huis clos.

Mais les généraux birmans ont jusqu'à présent fait la source oreille aux protestations et aux sanctions occidentales.

Ils ont pu aussi compter sur les divisions de la communauté internationale. La Chine et l'Inde ont refusé de condamner formellement le coup d'État.

La Russie maintient ses liens étroits avec la junte : le vice-ministre de la Défense, Alexander Fomin, a participé samedi au défilé annuel des forces armées birmanes. Le Kremlin s'est certes inquiété du nombre «croissant» des morts, mais a déclaré que la Birmanie restait un «allié fiable et un partenaire stratégique» avec qui il souhaite renforcer ses relations militaires.

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a exhorté la communauté internationale à «plus d'unité et plus d'engagement» pour faire pression sur la junte.

M. M.



Commentaire

Réconciliation

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quatre ans, Yannick Jadot, vainqueur aux élections primaires des écologistes français, avait finalement renoncé à la course à l'Élysée pour soutenir la candidature du socialiste Benoit Hamon, qui obtiendra à peine plus de 6 % de voix. Un score humiliant pour la gauche modérée et écologiste qui connaît une défaite historique. Quatre ans plus tard, l'écologiste continue à l'organiser du côté du scrutin présidentiel et veut être une force médiatrice pour réconcilier la gauche qui se divise toujours plus. Jadot a ainsi proposé à toutes les forces de gauche de se mettre «autour d'une table» pour trouver un projet de rassemblement pour 2022. «Si nous y allons divisés, nous n'avons aucune chance de gagner. Il nous faudra une candidature unique», a jugé l'eurodéputé EELV. Ces tentatives d'union pour la prochaine présidentielle ne sont pas nouvelles, mais toutes sont jusqu'alors restées au stade de projet. Elle reste cependant réclamée par de nombreux électeurs de gauche face au risque d'un nouveau duel au second tour annoncé par les sondages entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen. «Discutons-en sérieusement», a ainsi proposé Yannick Jadot. L'écologiste, qui dit depuis des mois «se préparer» à la présidentielle, propose de régler la question de l'incarnation dans un deuxième temps. «Si on commence par les personnes, on est mort. Si on commence par les projets, on a une chance», a-t-il soutenu. Il ne cache cependant pas ses divergences, parfois «sérieuses», lorsqu'il s'agit de Jean-Luc Mélenchon, que ce soit «sur l'Europe, sur la géopolitique, sur la façon d'organiser l'État et les territoires...». Le chef des Insoumis a répondu positivement sur Twitter : «Cher Yannick Jadot, je suis prêt à vous rencontrer personnellement quand vous voudrez. Comme nous l'avions fait en 2017 avant que vous rejoigniez Benoit Hamon. Heureux que vous y soyez prêt à votre tour. Le danger d'extrême droite est devenu extrême. Vous avez raison de tendre la main», a salué le député LFI de Marseille, en lice pour une troisième candidature. Olivier Faure, le premier secrétaire du Parti socialiste, a lui indiqué avoir «appelé Yannick Jadot pour lui dire son accord sur sa volonté de construire un projet commun qui conduise à un candidat commun». «C'est ce que je défends depuis 3 ans. Le temps est venu de sortir de la division et de se mettre à la hauteur des enjeux», a-t-il souligné. «Ce n'est pas l'urgent ! La question, c'est de résister ensemble et sans exclusive contre l'offensive d'extrême droite. L'urgent, c'est un pacte de non-agression et organiser la résistance commune», a-t-il jugé. Jean-Luc Mélenchon et les siens sont de leur côté remontés contre Olivier Faure et les dirigeants socialistes après leur refus de soutenir l'UNEF et ses réunions contre le racisme «non mixtes». À l'inverse, au PS, nombreux accusent les Insoumis de faire preuve de relativisme sur les questions liées aux principes républicains. En résultent des passes d'armes souvent vives entre les deux camps qui risquent de rendre impossible toute alliance objective pour 2022, une multiplication des candidats et une division des voix de gauche qui empêchera cette famille politique d'accéder une fois encore au second tour de la présidentielle.

F. M.

Turquie

Acquitté mais empêché de rentrer en France, un mathématicien se dit «otage»

Arrêté et emprisonné en Turquie pour «terrorisme» puis acquitté, un mathématicien turc, enseignant dans une université française, est bloqué depuis près de deux ans dans ce pays où les autorités refusent de lui rendre son passeport. «Je suis l'otage de l'État turc», lâche Tuna Altinler, reconnu dans les milieux académiques pour ses travaux sur la logique mathématique et la théorie des groupes, lors d'un entretien à l'AFP qu'il reçoit à son domicile à Istanbul. Le cas de cet homme âgé de 55 ans au regard perçant est emblématique de la répression contre le monde académique et les milieux prokurdes

qui s'est renforcée après une tentative de putsch contre le Président Recep Tayyip Erdogan en 2016. La mésaventure de M. Altinler intervient aussi dans un contexte de vives tensions entre Ankara et Paris, même si les deux membres de l'Otan s'efforcent depuis quelques semaines d'apaiser leurs relations.

Pour ce maître de conférences à l'Université Claude-Bernard à Lyon (centre-est de la France), où il vivait depuis 25 ans, le cauchemar a commencé en mai 2019. Alors qu'il se trouve en Turquie en vacances, il apprend qu'il ne peut pas quitter le territoire car il est accusé d'appartenir à une organisation

terroriste».

Incarcéré dans la foulée, il est jugé pour «propagande terroriste» pour avoir participé en France à la réunion d'une amicale kurde, lors de laquelle il a servi d'interprète. Libéré en juillet 2019, il est acquitté en janvier 2020. Alors qu'il pensait pouvoir rentrer à Lyon et «reprenre sa vie» après cet acquittement, M. Altinler se voit refuser la restitution de son passeport à plusieurs reprises, «sans aucune motivation».

Il finit par apprendre qu'une autre enquête, dont il ne sait rien, a été ouverte contre lui, et en déduit que le blocage est lié à celle-ci.



CS Constantine

Omar Rabah, nouveau président du Conseil d'administration

LE CS CONSTANTINE a désigné Omar Rabah nouveau président du Conseil d'administration de la SSPA, en remplacement de Yazid Laâla, démissionnaire, a annoncé le pensionnaire de la Ligue 1 de football lundi. «Le Conseil d'administration s'est réuni ce lundi, et a décidé de désigner Omar Rabah en tant que nouveau président. Il entamera ses nouvelles fonctions dès son installation. Nous saluons le travail accompli par Yazid Laâla. Nous plaçons toute notre confiance en la personne du nouveau président qui est l'un des cadres et compétences de la société Abar», a indiqué le CSC dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Yazid Laâla, cadre et

spécialiste dans le management au sein de la société Abar, avait été désigné au poste de président du Conseil d'administration en août 2020. Le départ de Laâla intervient alors que l'équipe traverse une bonne période en championnat, une dynamique enclenchée depuis notamment l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur Miloud Hamdi. Le CSC a aligné vendredi un septième match sans défaite, en allant s'imposer à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (1-0), en mise à jour du championnat. Au terme de la première partie de saison, le CSC pointe provisoirement à la 6^e place au classement, en compagnie du Paradou AC, avec 30 points chacun.

Handball/ Championnat Excellence

La reprise maintenue pour le week-end du 2-3 avril

LA REPRISSE du championnat d'Algérie de division Excellence de handball 2019-2020 (messieurs), à l'arrêt depuis mars 2020 en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), est maintenue pour le week-end du 2-3 avril, en dépit des difficultés rencontrées par certains clubs pour l'application du protocole sanitaire, a appris l'APS lundi, auprès de la Fédération algérienne (FAHB). «La reprise se fera comme prévue, le week-end du 2-3 avril. C'est vrai que les clubs n'ont pas les moyens pour appliquer le protocole sanitaire, mais je peux les rassurer qu'on est là pour les aider afin de reprendre le championnat et aller jusqu'au bout», a indiqué le président de l'instance fédérale, Habib Labane. Le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) a autorisé la réouverture progressive des salles omnisports et des salles de sport à partir du mercredi 3 février, en concertation avec le Comité scientifique de suivi de l'évaluation de la pandémie de Covid-19. La Fédération algérienne de handball (FAHB) compte organiser trois tournois

play-offs, dans des lieux qui restent à déterminer, pour pouvoir boucler la saison 2019-2020 du championnat de division Excellence (messieurs). «Il reste encore à déterminer deux clubs pour la qualification aux play-offs, avant l'organisation de trois tournois et désigner le champion de la saison 2019-2020», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : «Nous n'avons pas encore abordé le système de compétition de l'exercice 2021-2022, tout sera mis au clair au moment opportun». Enfin, le patron de la FAHB a indiqué que la JS Saoura, dont la direction a menacé de se retirer de la compétition pour des problèmes d'ordre financier, «a fini par revenir à des meilleurs sentiments et reprendra la compétition, à l'instar des autres clubs».

La Division Excellence (messieurs) avait été suspendue au terme de la 13^e journée, disputée le 13 mars 2020. Dans le groupe A, le MM Batna et le CA Bordj Bou-Arréridj caracolent ensemble en tête du classement, alors que le GS Pétroliers et la JSE Skikda dominaient le groupe B.

Impressions :

Belmadi (sélectionneur de l'Algérie) : «Comme au match aller, l'équipe du Botswana a fait preuve d'une importante agressivité dans le jeu. Certaines de ses interventions étaient vraiment à la limite de la correction.

C'est d'ailleurs ce qui nous avait compliqué la tâche en première mi-temps. Mais nous avons été patients et les choses ont fini par s'arranger en deuxième mi-temps.

Je suis plus que satisfait du rendement de mes joueurs, car ils ont très bien réagi, malgré la difficulté de la tâche.

Je suis d'autant plus satisfait du rendement des jeunes comme Zerrouki, qui semble déjà promis à un avenir radieux. Mon seul regret dans ce match, c'est une nouvelle fois l'arbitrage, car il n'a pas été à la hauteur.

Nous aurions pu terminer largement en tête de ce groupe H, mais comme ce fut le cas en Zambie, l'arbitrage nous a coûté des points.

Cela dit, le plus important a été fait, avec cette

qualification méritée à la phase finale de la CAN et en tant que premiers de notre groupe.

A présent, on doit vite se remobiliser, pour affronter les qualifications au Mondial-2022 qui restent notre objectif principal».

Ramy Bensebaïni (latéral gauche de la sélection algérienne) : «Tout d'abord, je tiens à rassurer que ma blessure n'est pas très grave. J'ai juste ressenti une petite douleur au niveau des adducteurs, et j'ai préféré céder ma place par mesure de précaution, pour ne pas aggraver mon cas.

Pour ce qui est du match, je pense que nous sommes assez mal entrés dans la partie, et le comportement de l'adversaire y était pour beaucoup, car il avait refusé le jeu, tout en essayant de nous provoquer.

Dieu merci, on s'est bien ressaisi en deuxième mi-temps, pour remporter cette belle victoire au final, et qui nous permet de terminer en beauté».

Eliminatoires de la CAN-2021 (Groupe H / 6^e Journée) Algérie - Botswana (5-0)

Les Verts gardent leur invincibilité

■ La sélection algérienne a poursuivi sa belle série d'invincibilité, la portant à 24 matchs, après son large succès sur le Botswana (5-0), en match disputé lundi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, pour le compte de la sixième et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021), décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie de Covid-19.



Par Mahfoud M.

Les Verts, même assurés de terminer premiers de leur groupe à l'issue de la précédente journée, n'ont pas lâché l'affaire et ont joué à fond, infligeant une «déculottée» au Botswana, qui pourtant avait relativement bien démarré le match. En effet, la sélection dirigée par Adel Amrouche n'avait pas démerité en première mi-temps, et c'est d'ailleurs elle qui s'était procurée la première occasion, à la 7^e minute, obligeant le gardien Alexandre Ouikidja à s'y prendre à deux fois pour maîtriser le cuir. Les locaux, eux, ont attendu la 14^e pour réagir sur une contre-attaque rapide menée par Saïd Benrahma, et dont le tir à l'entrée des 18 mètres avait été difficilement repoussé par le gardien. Dix minutes plus tard, à force d'insister, les Verts ont réussi à ouvrir le score grâce à leur défenseur central Aïssa Mandi, qui a avait repris d'une belle

talonnade un centre-tir de Mehdi Zeffane (24'). Un but à zéro était le score à la mi-temps. Mais au retour des vestiaires et visiblement galvanisés par les nouvelles consignes du coach Djamel Belmadi, les Verts se sont montrés beaucoup plus tranchants qu'en première mi-temps, ce qui leur a permis d'ajouter quatre nouveaux buts. Le premier par Sofiane Feghouli, qui avait doublé la mise d'une belle tête croisée à la 57', après un centre millimétré de son capitaine Ryad Mahrez (2-0). Ce dernier est revenu à la charge à la 63', pour transformer un penalty obtenu par Youcef Belaïli, qui venait de faire son entrée en jeu à la place d'Ismail Bennacer, sorti légèrement blessé. Les deux autres buts ont été inscrits par les attaquants Baghdad Bounedjah et Farid Boulaya, aux 72' et 87', eux qui venaient de faire leur entrée en jeu, aux lieux et place d'Islam Slimani et Saïd Benrahma.

L'hommage de Belmadi et des joueurs à Zetchi

A l'issue du match face au Botswana (5-0), le sélectionneur Djamel Belmadi et ses joueurs ont rendu un vibrant hommage au président de la FAF, Kheireddine Zetchi, qui ne postulerait pas pour un nouveau mandat à la tête de cette instance. «Le président Zetchi ne sera plus à la tête de la FAF lors du prochain mandat olympique (2021-2024), car il nous a officiellement annoncé qu'il ne compte pas se représenter. Nous avons donc tenu à lui rendre hommage, car le succès de l'EN n'est pas uniquement l'œuvre des joueurs et des entraîneurs, mais aussi celui du président. Il a beaucoup fait pour la sélection et je tiens à le souligner personnellement», a indiqué le sélectionneur national dans sa déclaration d'après-match. En effet, après le coup de sifflet final, les joueurs ont entouré Zetchi et fêté cette belle victoire contre le Botswana en sa compagnie. Des embrassades et des accolades auxquelles étaient venus se joindre Belmadi et les autres membres du staff technique.

M. M.

Le président de la République remercie l'EN pour son parcours exceptionnel

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. Abdelmajid Tebboune, a remercié, lundi soir, dans un Tweet, la sélection nationale pour son parcours exceptionnel lors de sa qualification pour la Coupe d'Afrique des nations 2022 et l'exploit réalisé sous les commandes du talentueux coach Djamel Belmadi. «Je remercie la sélection nationale pour son parcours exceptionnel lors de sa qualification pour la Coupe d'Afrique des nations 2022 et l'exploit réalisé, sa série d'invincibilité de 24 matchs, sous les commandes du talentueux coach Djamel Belmadi», a indiqué le président de la République dans son tweet. Il a exprimé, en outre, ses vœux de réussite pour la qualification à la Coupe du Monde 2022, ajoutant : «Nous vous soutenons tous, champions».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tout en annonçant de nouvelles offres pour tous ses abonnés

Algérie Télécom confirme l'augmentation du débit internet

L'AUGMENTATION du débit internet des clients d'Algérie Télécom est effective depuis février dernier, a confirmé, hier, l'opérateur historique, annonçant de nouvelles offres pour tous ses abonnés.

«Plus de 2 millions de clients d'Algérie Télécom ont bénéficié, à partir de février dernier, d'une augmentation de débit. Après une période de tests concluants, le basculement des abonnements de 2 Mbps et ceux de 8 Mbps est officiellement acté», a-t-il indiqué dans un communiqué.

Selon cet opérateur, «les abonnés à l'offre 2 Mbps qui avoisinent les 2 150 000, ont constaté leur débit carrément doublé, alors que près de 300 000 clients avec un débit de 8 Mbps sont passés à 10 Mbps». «Cette augmentation n'engendrera aucun changement dans les tarifs pour les clients concernés», a-t-il souligné. Algérie Télécom a expliqué sa décision d'augmenter le débit internet par sa volonté d'accroître ses capacités et

ainsi permettre à tous ses clients de bénéficier d'une meilleure expérience», au moment où il y a une «multiplication des différents types d'appareils connectés au sein des familles algériennes».

L'opérateur a précisé que «les clients avec un abonnement de 20 ou 100 Mbps continueront à bénéficier du même débit, mais ils profiteront d'une réduction de tarifs. Les premiers passeront de 4 999 DA/mois à 3 999 DA/mois, tandis que les seconds de 9 999 DA/mois à 7 999 DA/mois».

«Algérie Télécom considère cette avancée comme étant une étape intermédiaire dans sa stratégie de modernisation et de développement de son réseau, afin d'améliorer la qualité de ses offres au profit de ses abonnés existants et futurs», a-t-il affirmé, précisant que «les progrès obtenus sont les fruits d'une politique volontaire portée par l'abnégation et l'engagement de l'ensemble de son personnel».

H. Y.

Substances pétrolières à Constantine

Il s'agit d'une huile moteur dégradée

LA COMPAGNIE nationale des hydrocarbures Sonatrach a apporté, hier dans un communiqué, des précisions concernant des substances pétrolières à Constantine, suite à des analyses procédées par des équipes spécialisées du groupe, en indiquant qu'il s'agissait d'une «huile moteur très dégradée» prouvée par la présence des métaux en quantité importante.

«Après l'interprétation de l'ensemble des résultats des différentes analyses (procédées par des équipes spécialisées du groupe), Sonatrach informe l'opinion publique que l'huile issue de ce puits d'eau artésien est une huile moteur très dégradée prouvée par la présence des métaux en quantité importante qui est probablement due à l'usure et la pollution de cette huile», précise le Groupe pétro-gazier.

Sonatrach souligne, dans ce cadre, que suite à l'information faisant état d'une venue d'hydrocarbures signalée dans la région d'Ouled Rahmoun, dans la wilaya de Constantine, elle a dépêché une équipe de spécialistes pluridisciplinaires sur place afin de procéder aux analyses de rigueur et recueillir les échantillons de toutes les substances présentes sur le

site.

Pour ce qui est des émanations de gaz constatées, la compagnie explique que «le méthane est le principal constituant analysé». «Il s'agit du biogaz issu de la fermentation de matières organiques animales ou végétales en l'absence d'oxygène», explique le Groupe.

Enfin, il a été convenu avec les autorités en place de «sécuriser le périmètre et de préserver les ressources hydriques de la région à travers le colmatage du puits en question».

«Le site est un puits d'eau artésien réalisé par un particulier qui, lors des opérations de forage, a débité une substance noirâtre et visqueuse accompagnée d'émanations de gaz, à une profondeur de 90m», rappelle-t-on.

K. L.

Pas de reprise de vols commerciaux Dans l'immédiat



Béjaïa

Grève des travailleurs des recettes des impôts

Les personnels des recettes des impôts sont en grève depuis deux jours et pour une durée de trois jours, suite à l'appel du Syndicat national autonome des fonctionnaires des impôts.

Par H. Cherfa

Les travailleurs réclament la satisfaction de leur plateforme de revendications composée de 12 points d'ordre socioprofessionnel. Les protestataires revendiquent «la protection des employés des impôts des abus et pressions des organes externes de contrôle, la numérisation totale du secteur des impôts, l'appli-

cation immédiate de la loi organique et le système compensatoire en souffrance, la promulgation d'un statut particulier et leur sortie de la Fonction publique, l'extension de la qualité de police judiciaire au maximum d'employés des impôts, l'ouverture des centres d'impôts de proximité et l'achèvement rapide des chantiers en souffrance». Les grévistes exigent aussi le relèvement de leurs salaires car,

pour eux, «il n'est pas normal de traiter des milliards et de percevoir des salaires n'excédant pas 25 000,00 DA», déclare un syndicaliste à la radio. «C'est pour cela, que nous demandons l'application immédiate de la loi organique et du système compensatoire en souffrance», a-t-il déclaré. S'agissant de l'adhésion à la grève, le syndicaliste a indiqué que «le taux de suivi est très conséquent».

H. C.

Tizi Ouzou

Saisie d'armes sur des individus projetant des attentats terroristes contre le Hirak

Un individu a été placé, avant-hier, sous mandat de dépôt et quatre autres sous contrôle judiciaire par le magistrat instructeur du tribunal d'Azazga (35 km à l'est de Tizi Ouzou) pour déten-

tion d'armes de guerre et d'explosifs dans le but de les utiliser dans des actes terroristes, a indiqué, hier, le parquet du même tribunal dans un communiqué. Selon les indications fournies

par la même source, les circonstances de cette affaire remontent à la mi-mars en cours quand des informations faisant état de projets d'attentats terroristes durant les manifestations du Hirak du 22 février dans les villes de Tizi Ouzou et de Béjaïa sont parvenues aux services de la police judiciaire de la sécurité de la première Région militaire. Les investigations ont permis aux services de sécurité de saisir un fusil à pompe de marque Scorpion, une kalachnikov, un pistolet automatique, une quantité de munitions, des équipements électroniques et deux véhicules de marque Renault Symbol et Peugeot 305.

L. M.

Hamid M.

Béchar

Saisie de 7,6 tonnes de viandes et d'abats

QUELQUE 7,6 TONNES de viandes blanche et rouge et d'abats de volailles (poulet et dinde) ainsi qu'une importante quantité de denrées alimentaires ont été saisies à Béchar, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication et d'orientation de la sûreté de wilaya (SW).

Menée par les éléments de la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya et ceux de la brigade de lutte contre la fraude de la direction locale du commerce, l'opération de saisie de viandes et de produits alimentaires, dont 140 kg

de petits pois conditionnés, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la fraude et la spéculation à l'approche du mois sacré du ramadhan, a-t-on précisé.

Elle a été opérée au niveau de trois magasins d'un commerçant suspecté dans cette affaire de fraude et de spéculation, qui stockait ces produits pour les revendre, commettant le délit de fraude sur les produits de base et sur les denrées alimentaires, a fait savoir la même source.